

OCDE/OECD

Organisation de Coopération
et de Développement économiques

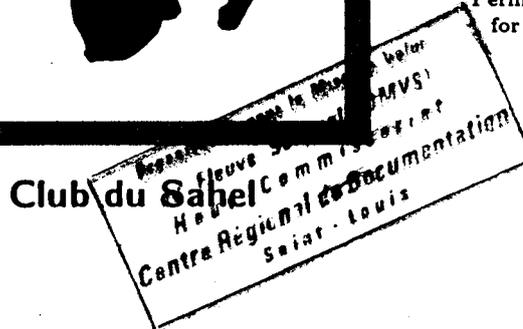
Organisation For Economic Co-operation
and Development



3^{ex}
02554
CILSS

Comité Permanent Inter-Etats
de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel

Permanent Inter-State Committee
for Drought Control in the Sahel



ECHANGES CEREALIERS ET POLITIQUES AGRICOLES DANS LE SOUS-ESPACE OUEST

(Gambie, Guinée, Guinée Bissau,
Mali, Mauritanie, Sénégal)

Quelle dynamique régionale ?

Rapport de synthèse

INRA - IRAM - UNB



Diffusion générale
SAH/D/91/367

Avril 1991

09554

**ECHANGES CEREALIERS ET POLITIQUES AGRICOLES
DANS LE SOUS-ESPACE OUEST**

**(Gambie, Guinée, Guinée Bissau,
Mali, Mauritanie, Sénégal)**

Quelle dynamique régionale ?

Rapport de synthèse

**Jérôme COSTE et Johny EGG
(Coordonnateurs)**

et

**Nicolas BRICAS, Benoît DAVIRON, Patricia DIAZ-CORVALAN, Dominique GENTIL,
Béatrice HIBOU, John IGUE, Agnès LAMBERT, Olivier VALLEE**

Mots-clés :

Espace régional, intégration régionale, échanges, sous-espace ouest, politique agricole, céréales, consommation, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal

Les idées exprimées et les faits exposés dans ce compte rendu le sont sous la responsabilité de leur(s) auteur(s) et n'engagent pas nécessairement l'OCDE, le Club du Sahel ou le CILSS

RESUME DES PRINCIPALES CONCLUSIONS

Les politiques menées dans les pays du Sahel depuis les indépendances ne sont pas parvenues à assurer la sécurité alimentaire des populations de manière durable et encore moins l'autosuffisance. Au contraire, elles ont conduit à l'extraversion et à l'instabilité des économies alimentaires.

Dans ces pays à faibles ressources, marqués par l'étroitesse des marchés nationaux, la négation par les Etats des liens historiques d'échanges entre le Sahel et les pays côtiers a certainement compté pour beaucoup dans l'échec des politiques. Que ce soit dans le domaine culturel, agricole, ou industriel, la non prise en compte des complémentarités/concurrences régionales a gaspillé des énergies, entravé de nombreux projets de développement et renforcé la fragmentation des espaces d'intervention des Etats.

Certes ceux-ci ont multiplié les structures à vocation régionale, mais force est de reconnaître que l'intégration ouest-africaine par le "haut" n'a pas véritablement progressé. Dans les faits, les Etats se sont repliés sur les frontières héritées de la colonisation (pourtant vivement critiquées à l'époque des indépendances) et ont privilégié les relations avec leurs partenaires extra-africains.

Aujourd'hui, sous la pression des crises économique, financière et politique, les Etats commencent à mesurer les conséquences négatives de l'absence de coopération entre eux et se prennent à imaginer une intégration régionale fondée sur l'exemple européen qui leur permettrait de sortir de la crise.

Ces espoirs, aussi louables et positifs soient-ils, ne doivent pas entretenir l'illusion d'une construction facile et rapide de l'intégration ouest-africaine. Le marché commun européen du charbon et de l'acier s'est construit autour d'un centre d'intérêt partagé par tous les partenaires; ensuite, la coopération industrielle, agricole, commerciale et monétaire a nécessité un travail de longue haleine et la mobilisation de ressources intellectuelles et financières considérables; enfin, la persistance de ces efforts a été soutenue par une volonté politique d'affirmer l'Europe face à la puissance américaine, au bloc de l'Est et, plus récemment, à la concurrence asiatique. En Afrique de l'Ouest, aucune de ces conditions n'est pour l'instant réunie.

Aussi serons-nous attentifs ci-dessous à ne pas parler d'intégration économique régionale au sens classique du terme, car ce serait entretenir l'illusion. Nous préférons parler de dynamique régionale, étant entendu qu'il faut oeuvrer pour que cette dynamique se transforme en véritable processus d'intégration régionale.

Quel est le sens de la dynamique régionale actuelle et quel contenu pourrait-elle avoir à l'avenir? Telles sont les questions qui ont orienté les recherches que nous avons menées en 1990 sur les économies céréalières du sous-espace ouest¹, dans le cadre des réflexions animées par le CILSS et le Club du Sahel. Tel sera aussi le plan des principales conclusions du rapport.

¹ Le sous-espace ouest comprend la Mauritanie, la partie ouest du Mali, le Sénégal, la Gambie, la Guinée Bissau et la Guinée. Il correspond à un ensemble de pays qui entretiennent entre eux des échanges importants (la plupart non enregistrés) et dont les politiques sont devenues, de ce fait, en grande partie interdépendantes. Il peut donc se définir comme un espace d'échanges et de nécessaire concertation.

I. LA DYNAMIQUE REGIONALE ACTUELLE

1.1. Intégration marchande et balkanisation de l'espace étatique

L'histoire a légué un héritage commun aux populations et aux Etats du sous-espace ouest, avec les grands empires du Moyen-Age, le commerce transsaharien, puis l'ouverture vers l'occident par le Cap Vert. Aujourd'hui, la circulation régionale des hommes¹, de l'information, des marchandises et des capitaux, est un trait marquant de cette zone. A travers l'organisation de réseaux commerciaux qui prolongent une longue tradition d'échanges et qui tissent un véritable espace régional marchand, les frontières ne constituent pas une barrière aux échanges.

Pourtant, sur le plan de l'économie "formelle", le sous-espace est actuellement l'une des régions les moins intégrées d'Afrique de l'Ouest. L'histoire récente est celle de l'opposition entre des régimes politiques de nature très différente, qui se sont avant tout préoccupés de leurs relations extra-africaines. Résultat: le sous-espace est fragmenté en presque autant de zones monétaires que de pays et les voies de communication transnationales sont difficilement praticables.

Les acteurs du commerce régional, grands commerçants et populations frontalières, ont su s'organiser, notamment par le biais des marchés parallèles de change, pour contourner les obstacles aux échanges résultant de cette fragmentation de l'espace des Etats. Mais cette intégration par les marchés (parallèles) se fait à un coût élevé pour les économies du sous-espace et constitue aujourd'hui à son tour, un frein au processus d'intégration régionale formelle.

1.2. La diversité des économies nationales

Peuplé de 26 millions d'habitants, le sous-espace ouest est composé de 6 pays d'importance inégale, puisque trois d'entre eux, la Guinée, le Mali et le Sénégal (qui comptent 7 à 8 millions d'habitants chacun) représentent 85% de la population totale du sous-espace.

Dans chacun des pays, le secteur céréalier, de par l'importance de la population active concernée et de par sa contribution au revenu national, constitue l'un des piliers de l'économie. Les contextes macroéconomiques dans lesquels s'inscrivent ces secteurs constituent le cadre, difficilement contournable, d'éventuelles négociations en vue d'un renforcement de l'intégration régionale:

. L'économie gambienne est de longue date ouverte sur le marché mondial et fortement insérée dans les échanges régionaux. La libéralisation de l'économie engagée à partir de 1986 a confirmé le pays dans son rôle d'"entrepôt régional". Aujourd'hui, le commerce d'import/réexportation et le tourisme constituent les secteurs les plus dynamiques de l'économie, tandis que la production céréalière connaît un certain recul.

. La Guinée est, au sein du sous-espace, le pays le plus abondamment doté en ressources agricoles et minières. Les exportations de bauxite, d'or et de diamant lui permettent de disposer d'une balance commerciale excédentaire. Cependant, la mise en valeur de ce potentiel est hypothéquée actuellement par les contradictions sociales et politiques internes, qui se traduisent par des dysfonctionnements aigus de l'appareil administratif.

. La Guinée Bissau dispose d'un potentiel agricole non négligeable, mais limité par la petite dimension du pays. Les recettes d'exportation, qui reposent sur la noix de cajou et les produits de la pêche, ne couvrent qu'une faible partie des dépenses d'importation. Dans ce contexte, l'aide extérieure joue un rôle particulièrement important.

¹ Du moins jusqu'aux événements récents qui ont entraîné la fermeture de la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie.

III

. Seul pays enclavé, le **Mali** est relativement mal doté en ressources naturelles. L'agriculture (coton, céréales) et l'élevage constituent les piliers de l'économie et assurent l'essentiel des ressources extérieures (hors aide), avec les revenus des travailleurs émigrés. Le pays est intégré à plusieurs espaces d'échanges au travers du commerce avec les autres pays du sous-espace ouest, avec ceux du sous-espace centre (Burkina Faso, Côte d'Ivoire), avec l'Algérie et avec le Niger.

. L'économie mauritanienne repose principalement sur le fer et la pêche. Les ressources extérieures procurées par ces deux activités, associée à une aide alimentaire importante, permettent de combler le déficit alimentaire qui est de grande ampleur (malgré une augmentation de la production de riz au cours des dernières années). Traditionnellement, les activités commerciales occupent une place essentielle dans l'économie de la Mauritanie (commerce transsaharien). Aujourd'hui, le pays est davantage tourné vers le monde arabe que vers ses voisins du sous-espace ouest.

. Le **Sénégal** dispose d'une économie relativement plus diversifiée que celle des autres pays (industries agro-alimentaires, pêches, phosphates, tourisme, ...). La consommation de riz, aliment de base des populations urbaines, est assurée pour l'essentiel par les importations. Du fait de son importance dans l'alimentation des urbains, le riz (en particulier le niveau des prix à la consommation) représente un enjeu politique majeur.

Malgré les disparités de situation économique, aucun pays du sous-espace n'est en mesure de jouer le rôle d'un véritable pôle de développement régional: le Sénégal a perdu une partie de la prééminence politique et économique dont il disposait lors des indépendances et la Guinée n'est pas encore en mesure d'exercer ce rôle aujourd'hui.

Au cours des années 1980, tous les pays du sous-espace ont mis en oeuvre des programmes d'ajustement structurel. Ceux-ci se sont traduits par une amélioration de la situation des balances commerciales et des déficits budgétaires, mais, pour l'instant, ils ne sont pas parvenus à enrayer le départ des capitaux privés étrangers.

L'ajustement structurel s'est accompagné d'une augmentation de l'aide extérieure¹ et d'une modification de sa composition, la part des aides "hors projets" progressant sensiblement. De ce fait, les agences de coopération sont fortement impliquées dans l'orientation des politiques économiques. La nécessité de dépasser une approche strictement nationale dans la mise en oeuvre des P.A.S. est aujourd'hui largement partagée par les bailleurs de fonds. Mais les divergences demeurent quant au contenu d'une éventuelle harmonisation régionale des politiques économiques.

1.3. Economies céréalières : vers un divorce offre-demande ?

A l'échelle du sous-espace, les vingt dernières années ont été marquées par:

- . Une augmentation du disponible céréalier par habitant (de 135 à 183 kg/hab/an).
- . Une croissance de la production (3% par an) supérieure à celle de la population (2,5% par an), du fait principalement des bonnes récoltes obtenues entre 1985 et 1989.
- . Une croissance des importations (5% par an) plus forte que celle de la population. De ce fait, les céréales importées représentent aujourd'hui un tiers de la ration céréalière théorique de chaque habitant du sous-espace contre un quart 20 ans auparavant.
- . Une persistance de l'irrégularité de l'approvisionnement.

¹ dont le niveau était déjà élevée comparativement à l'ensemble de l'Afrique.